PROJET ÉDUCATIF De TERRITOIRE

PEdT

2025 - 2027

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

La Celle Saint-Cloud

SOMMAIRE

1-INTRODUCTION 4
2-LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA VILLE 5
3-PRÉSENTATION ET ANALYSE DU TERRITOIRE 12

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

édito

OLIVIER DELAPORTE

Maire de la Celle Saint Cloud

Vice-président de Versailles Grand Parc

Conseiller régional d'Île-de-France

SOPHIE TRINIAC

Maire-adjoint en charge de l'enfance, du scolaire et de la restauration

Situés au cœur des politiques de notre ville, l'épanouissement et la réussite éducative des enfants de notre commune figurent au rang des grandes priorités de l'action municipale.

C'est pourquoi notre Ville a procédé, en partenariat étroit avec l'Éducation nationale et la Caisse d'Allocations Familiales, à l'élaboration d'un Projet Éducatif de Territoire (PEdT) pour la période 2025-2027.

Elément constitutif du Contrat territorial global (CTG), ce Projet Éducatif de Territoire décline la politique éducative de la Ville en objectifs prioritaires. Il crée des synergies avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, et fixe des objectifs ambitieux en faveur de l'éveil et du bien-être des enfants de 3 à 17 ans, dans leurs parcours scolaires autant qu'individuels. C'est ainsi qu'il :

> affirme la complémentarité et la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant, avant, pendant et après l'école. La Ville, dans son rôle de co-éducateur, accompagne les enfants et les familles sur les volets de la santé, de l'inclusion, du soutien à la parentalité…

> renforce la qualité de l'offre éducative municipale en soutenant un environnement propice et apaisé à travers des projets pédagogiques.

> favorise l'inclusion de tous les enfants en donnant une priorité absolue à l'égalité des chances.

> soutient une politique de prévention grâce, notamment, à la formation des agents de terrain.

Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui le résultat de ce travail au bénéfice des jeunes générations et nous nous réjouissons de pouvoir, en tant qu'acteurs locaux de l'éducation et en lien avec tous les acteurs intervenant dans le champ éducatif, le faire vivre ensemble.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

1- INTRODUCTION

Un premier Projet Éducatif de Territoire est adopté par le Conseil municipal pour une durée de 3 ans en 2017. En raison du contexte sanitaire lié à la crise de la Covid 19, ce PEDT n'a pas été reconduit.

L'actuelle équipe municipale s'est engagée, pour les années à venir, à faire de l'enfance et la jeunesse une priorité de son projet politique pour La Celle Saint Cloud. C'est pour garantir aux enfants et aux jeunes leur droit à un futur paisible que la municipalité se mobilise pour une société plus écologique et plus démocratique, qui fait de la solidarité et de la justice sociale les fondamentaux de son fonctionnement.

En novembre 2021, la Ville a engagé une démarche d'actualisation de son Contrat Territorial Global en concertation avec les élus, les services municipaux au service des enfants et des jeunes, les parents et les partenaires.

Aujourd'hui, l'équipe municipale a la volonté de formaliser la démarche du PEdT et de proposer à chaque enfant ou jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Les agents de la Ville travaillent sur des périmètres géographiques identiques à ceux de la sectorisation scolaire. Ils pilotent l'organisation et le suivi du projet éducatif. Les directeurs des accueils de loisirs et périscolaires sont présents dans chaque établissement, ils encadrent l'équipe éducative composée d'ATSEM et d'animateurs, ils constituent le premier relai opérationnel de la politique éducative municipale au sein de chaque école.

Le présent document constitue un premier cadre de travail, il a vocation à évoluer en fonction des réflexions des différents groupes de travail, des comités de pilotage et techniques.

La commune de La Celle Saint Cloud, à l'occasion de la réécriture de son Projet Éducatif de Territoire, réaffirme sa volonté de collaboration avec les services de l'État, du département et les différents acteurs pour la réussite éducative de tous les enfants Cellois.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

2-LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA VILLE

2.1 - PÉRIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

Le Projet Éducatif Territorial formalise notre démarche de proposer à chaque enfant, de 3 à 17 ans, scolarisé dans les écoles maternelles et élémentaires, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs.

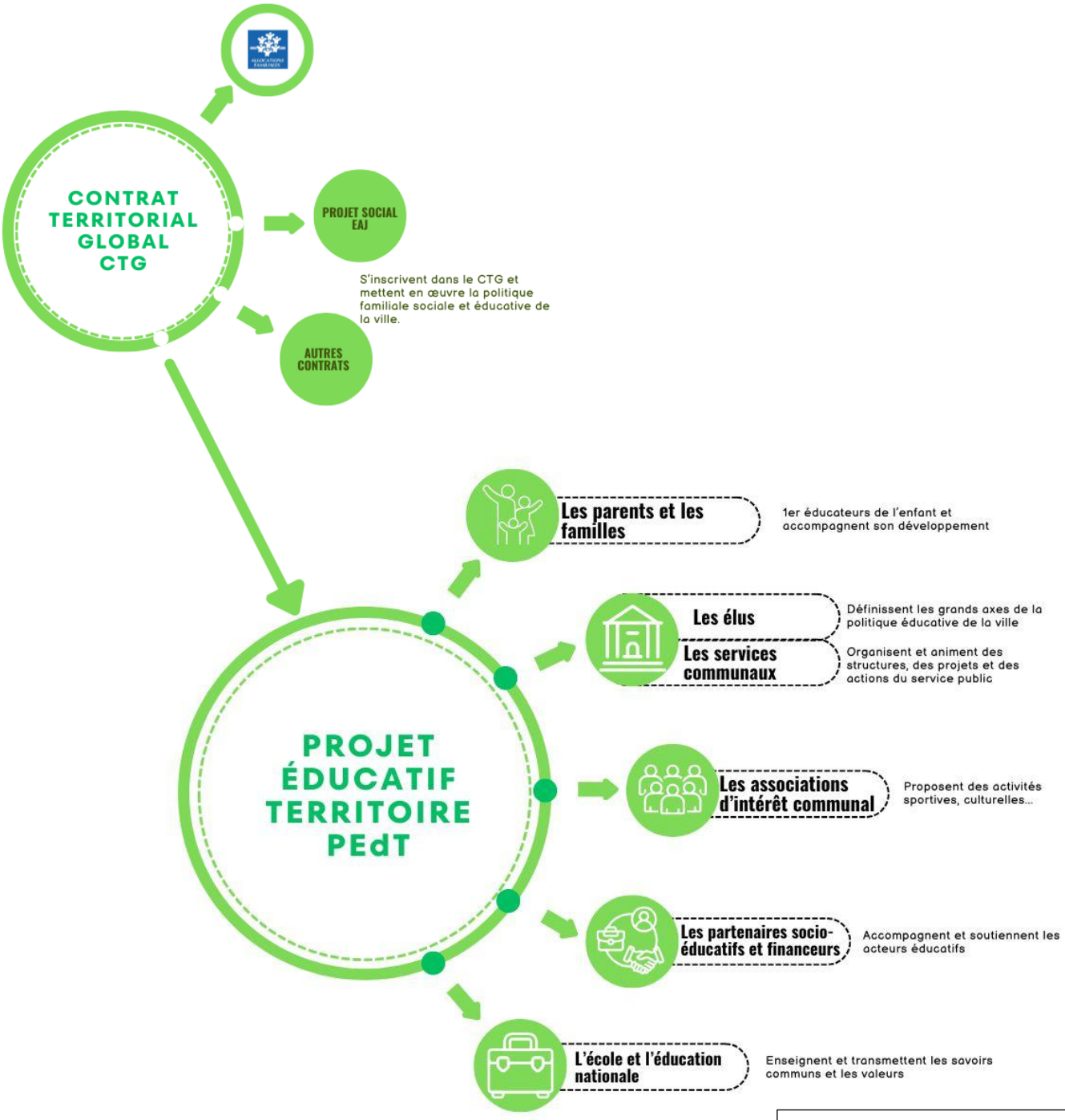

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

Le CCAS, aux côtés de la Ville et en étroite complémentarité, est un acteur fortement engagé du PEDT.

Son ABS 2020/2026 réaffirme des objectifs prioritaires en résonnance avec les quatre axes éducatifs du PEDT :

- Mieux répondre aux besoins spécifiques des adolescents à travers un nouvel équipement conjuguant accueil et accompagnement ;
- Mieux soutenir les parents ;
- Favoriser l'intergénérationnel et l'inclusion ;
- Prévenir l'isolement et la solitude, en particulier celle des grands seniors mais le CCAS a bien réaffirmé que certains jeunes des années post-COVID étaient eux-aussi fragilisés.

Le CCAS pilote une analyse des besoins sociaux par essence collégiale et représentative du fait de la diversité de la composition de son conseil d'administration. Le CCAS s'inscrit prioritairement dans la complémentarité et la synergie avec les offres de la Ville et celles des autres acteurs locaux ; sur le terrain éducatif, le CCAS agit principalement à travers son Centre de Vie Sociale, l'Espace André Joly (EAJ) : en résulte un programme d'actions sur l'année scolaire qui est la séquence annuelle propre au temps des enfants et de leurs familles.

En résulte une démarche intégrée propre au CCAS qui s'inscrit dans la CTG et le PEdT : le CCAS s'appuyant sur son ABS négocie avec la CAFY un projet social tous les 4 ans pour son Centre de Vie Sociale en respectant un cahier des charges méthodologique de type « diagnostic partagé des besoins sociaux » : il comprend une plateforme d'objectifs généraux et opérationnels, régulièrement revisités et réinterrogés (ce qui fait leur force) que l'EAJ met en œuvre et qui sont autant d'actions contractualisées avec la CAFY dans le PEdT.

2.2-LE CONTRAT TERRITORIAL GLOBAL

Le CTG concerne toutes les actions menées en direction des 0-25 ans et leurs familles. Pour prendre en compte les priorités du mandat de l'équipe municipale et les effets du contexte sanitaire sur la vie des jeunes, il a été actualisé en collaboration étroite entre la Ville et les acteurs locaux de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse.

Il s'agit d'un projet transversal d'envergure. Piloté par les directions scolaires, de l'enfance et de la petite enfance, il recouvre toutes les actions à destination des moins de 25 ans et de leurs parents. Il incarne la politique éducative de la Ville.

Il définit le sens des actions éducatives, fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre,

Il est formalisé par un document qui constitue le socle des actions dédiées aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux acteurs éducatifs de la Ville de La Celle Saint Cloud,

Il sert de cadre pour les conventions avec les partenaires de la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

2.3-LES AXES ÉDUCATIFS DU PEdT

La Ville de la Celle Saint Cloud s'engage à :

1. Affirmer la complémentarité et la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant

2. Renforcer la dimension qualitative de l'offre éducative municipale.

3. Favoriser l'inclusion de tous les enfants

4. Développer une politique de prévention en direction des enfants

Les différents objectifs découlant des 4 axes éducatifs du PEdt ont été déterminés lors de commissions de consultation réunissant l'ensemble des acteurs du projet. Ces derniers y ont exposé leurs constats et leurs attentes.

1 - AFFIRMER LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE ENTRE LES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANT

Volet RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Renforcer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), les différents établissements (crèches, écoles, collèges) et les différents parcours (sportifs, artistiques, environnementaux, numériques).

Volet COORDINATION DES ACTEURS

Créer des instances de coordination réunissant les différents acteurs du PEdT et intensifier le travail de co-construction dans le but de porter des projets communs.

Renforcer la cohérence éducative et une culture commune entre les acteurs à travers des formations, des journées thématiques.

Volet SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Affirmer et soutenir les rôles et compétences des parents, en clarifiant et accompagnant leur positionnement.

Poursuivre l'intervention auprès des parents en apportant des connaissances et en enrichissant leurs savoirs pour leur permettre de faire des choix éclairés en lien avec le réseau partenarial (conférences, ateliers débats).

Volet INFORMATION et COMMUNICATION

Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre existante (en direction des enfants, des jeunes, de leurs familles et des professionnels) et informer régulièrement les acteurs (co-construire des outils : annuaire papier et/ou numérique, appli, page internet, etc.).

Favoriser l'accès à l'information pour tous les parents, veiller à la prise en compte de certaines difficultés (financière, handicap, langue, fracture numérique…) et élaborer des stratégies de communication pour les informer sur les différents dispositifs existants (portail familles, site internet, réseaux sociaux).

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

Volet ENGAGEMENT

Accompagner et rendre visible toutes les formes d'engagements des jeunes (Conseil Municipal des Jeunes, Pass' citoyens…).

Volet SPORT et CULTURE

Renforcer le soutien aux associations pour les aider à développer des activités variées, adaptées aux attentes du public et avec des intervenants de qualité (Critères de subventions, Travaux de rénovation des équipements, …).
Accompagner les établissements scolaires et les accueils de loisirs dans la mise en place de projets sportifs, loisirs, culturels et artistiques.

2 - RENFORCER LA DIMENSION QUALITATIVE DE L'OFFRE ÉDUCATIVE MUNICIPALE

Volet RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Proposer à chaque enfant les mêmes chances de développement et d'épanouissement dans un environnement propice et apaisé à travers des projets pédagogiques.

Volet ENGAGEMENT

Enrichir l'offre éducative communale en direction des jeunes.

Volet AUTONOMIE

Encourager et préserver les pratiques en libre accès, pour développer l'autonomie des jeunes.

Volet ÉCOCITOYENNETÉ

Sensibiliser les enfants, les jeunes et les familles sur l'écocitoyenneté et la biodiversité, favoriser une alimentation biologique et locale. Tisser et solidifier le réseau d'acteurs de l'environnement.

Volet INTERGENERATIONNEL

Proposer des animations, des événements permettant à toutes les générations de se retrouver, de cohabiter et de partager des moments conviviaux et festifs.

Volet SPORT et CULTURE

Consolider et développer la pratique sportive des jeunes cellois.
Développer et renforcer le lien d'appartenance à un groupe et au territoire communal en faisant prendre conscience aux enfants et aux jeunes de la ville de l'importance du patrimoine.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3 - FAVORISER L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS

Volet RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles, notamment les plus fragiles.

Développer le repérage précoce des enfants en difficulté et favoriser la réussite éducative.

Volet SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Enrichir et diversifier l'accompagnement des familles, notamment les plus isolées et faciliter leurs démarches.

Volet HANDICAP

Faire évoluer les mentalités face aux préjugés, sensibiliser les enfants, les jeunes, les familles et les professionnels au handicap.

Améliorer la visibilité de l'offre existante en matière de handicap, en particulier à destination des parents et des professionnels qui accompagnent les enfants, et les jeunes à besoins spécifiques.

Soutenir l'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire et faciliter leur inclusion en favorisant l'accessibilité des équipements notamment lors de travaux de rénovation des installations.

Volet PRÉCARITÉ

Prévenir certaines conséquences des précarités en s'aidant avec les partenaires sociaux locaux et prioriser la prévention de la précarité alimentaire (restauration scolaire).

Volet SPORT et CULTURE

Favoriser l'accès au sport et aux loisirs quel que soit leur pratique.

Proposer une médiation adaptée à l'ensemble des jeunes quel que soit leur niveau de connaissance.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

4 - DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION EN DIRECTION DES ENFANTS

Volet RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Garantir un accueil sécurisé des enfants (contrôle d'accès, taux d'encadrement et formation du personnel).

Volet SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Développer les moyens de soutien à la parentalité à travers une écoute active et une offre d'orientation, de formation et d'accompagnement.

Volet HARCELEMENT

Lutter contre toutes les formes de violences.

Former le personnel sur la prévention et le repérage des situations.

Volet SANTÉ

Agir pour la promotion de la santé et travailler de façon transversale sur les déterminants de santé : éducation, environnement, alimentation et au sport…

S'approprier à l'échelle communale les dispositifs nationaux.

Volet PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Préserver et maintenir un accompagnement individuel spécialisé auprès des jeunes les plus en difficulté.

Volet NUMÉRIQUE

Accompagner toute utilisation et pratique du numérique à travers son éducation et sa sensibilisation.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

2.4 – ORGANISATION DES GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail mobilisant l'ensemble des partenaires du PEdt se regrouperont dans un premier temps de Mars à Septembre afin de déterminer les actions découlant des différents volets.
Dans un deuxième temps, un nouveau planning sera établi pour le suivi de ces mêmes actions sur 2 ans.
Au cours de la troisième année, différentes commissions seront organisées pour permettre l'évaluation de ces actions.

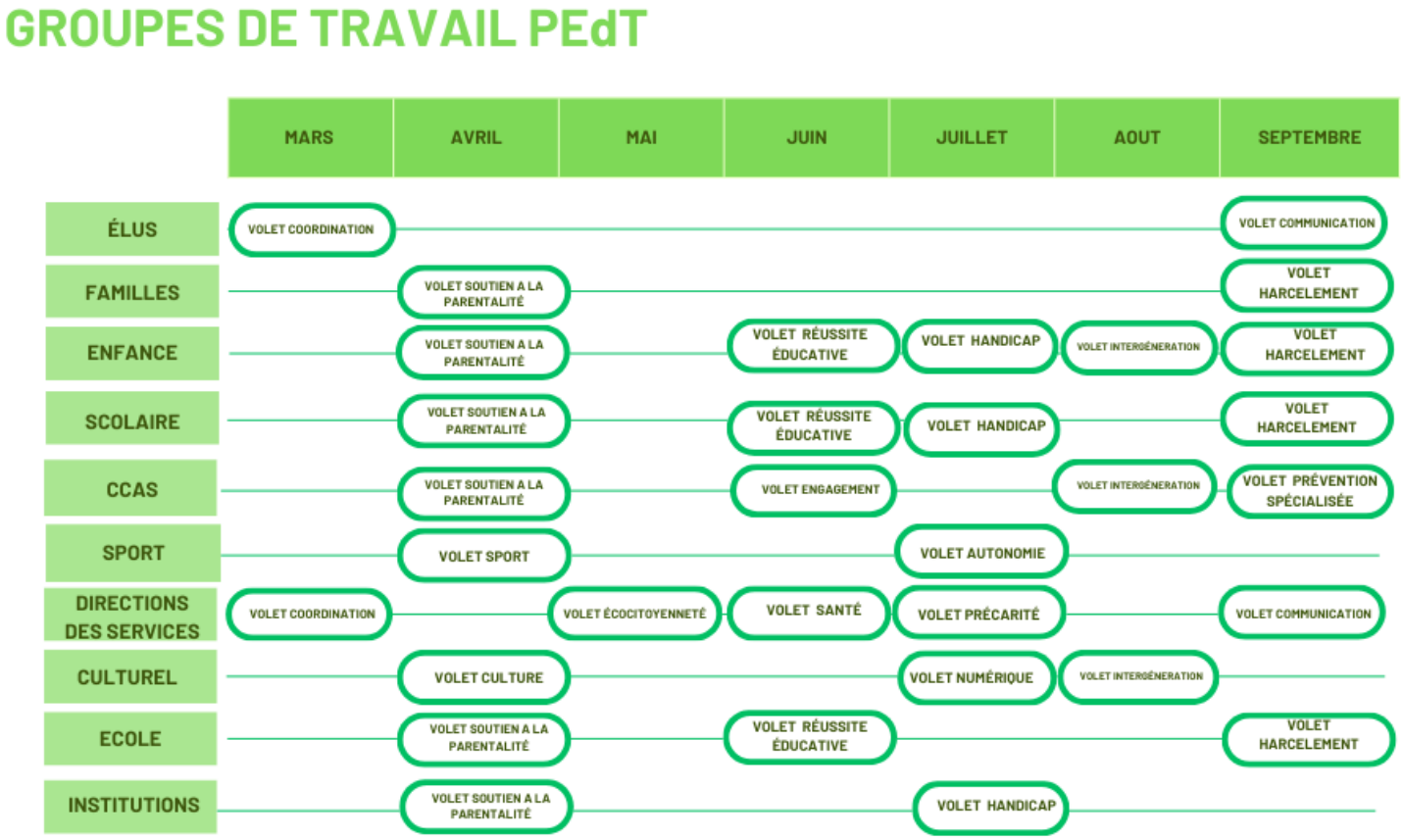

2.5 – Évaluation

Chaque objectif du PEdT sera décliné en actions spécifiques et mesurables dans la cadre d'une feuille de route opérationnelle, permettant notamment de construire des projets pédagogiques dans les accueils collectifs de mineurs. Ces projets pédagogiques seront ainsi à la fois ancrés dans la politique éducative municipale et adaptés au contexte spécifique du public accueilli.

Des indicateurs d'évaluation seront identifiés, renseignés lors de groupes de travail que nous organiserons plusieurs fois par an avec les principaux acteurs du PEdT

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3-PRÉSENTATION ET ANALYSE DU TERRITOIRE

3.1-DONNÉES GÉNÉRALES ÉCLAIRANT LE CONTEXTE ÉDUCATIF

	LA CELLE SAINT CLOUD		YVELINES
Population Insee	20 496		1 449 723
en % de la population du département	*1,4*		*100*
Evolution en 6 ans (%)	*-2,7*		*2,0*
Moyenne par an (%)	*-0,4*		*0,3*
% liée au solde naturel (naiss. - décès)	*0,3*		*0,6*
% liée au solde migratoire (arr. - départs)	*-0,8*		*-0,3*
	Nb	%	%
Nb d'enfants 0-2 ans Insee	703	3,4	3,7
Nb d'enfants 3-5 ans Insee	762	3,7	4,1
Nb d'enfants 6-11 ans Insee	1 775	8,7	8,4
Nb d'enfants 12-15 ans Insee	1 329	6,5	5,5
Nb d'enfants 16-19 ans Insee	1 179	5,8	5,1
Nb d'enfants 20-24 ans Insee	1 029	5,0	5,5
Total enfants de moins de 25 ans	6 777	33,1	32,2
Nb (foyers) allocataires Caf	3 208		
Taux de couverture par la Caf (en % de la population)		*47,3*	*49,7*
Nb familles allocataires (avec enft(s))	2 210		
% des (foyers) allocataires		*68,9*	*61,8*
Nb d'allocataires **isolés** (ni conjoint ni enft)	932		
% des (foyers) allocataires		*29,1*	*35,3*
Nb d'allocataires **monoparents**	635		
% des familles alloc.		*28,7*	*26,4*
Nb familles **3 enfants ou plus**	642		
% des familles alloc.		*29,0*	*27,9*

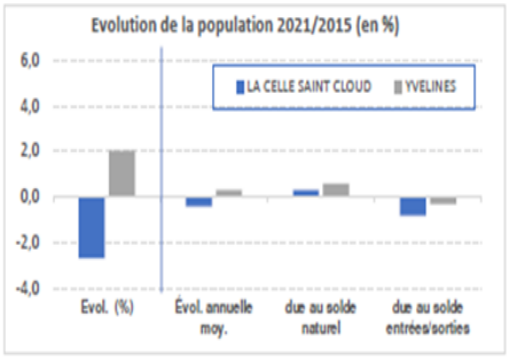

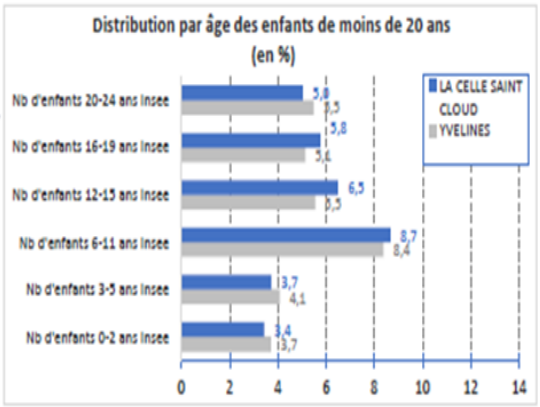

	LA CELLE SAINT CLOUD	YVELINES
Quotient familial moyen (calcul CNAF)	1 506 €	1 242 €

En orange : des données qui se distinguent nettement de l'ensemble du département

Sources : Insee, RP2020, Caf au 31/12/2023

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2-PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION ÉDUCATIVE ET DE LOISIRS ACTUELLE

3.2.1-L'ACCUEIL SCOLAIRE

Les classes spécifiques

Les ULIS

Ces classes sont destinées à faciliter l'intégration scolaire d'enfants en situation de handicap ou de difficultés d'apprentissage. Elles se trouvent dans les écoles suivantes :

. Jules Ferry élémentaire

. Pierre et Marie Curie élémentaire

Les ULIS sont confiées à des enseignants spécialisés. Chaque enfant scolarisé en ULIS est accueilli régulièrement dans une classe ordinaire de l'école au titre de l'inclusion scolaire, où il peut effectuer des apprentissages scolaires à son rythme. L'orientation en ULIS est décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées au sein de la Maison départementale des personnes handicapées.

L'Unité d'enseignement externalisé

L'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) permet à des enfants scolarisés à l'Institut Médico Éducatif (IME) du Pré d'Orient de bénéficier de l'inclusion scolaire en milieu ordinaire, dès l'âge de 6 ans, à temps partiel, au sein de l'école élémentaire Jules Ferry, tout en respectant leurs besoins particuliers et en appliquant une pédagogie spécialisée.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

La section internationale

Gérée par l'association des parents d'élèves de la section britannique « GRAND CHÊNE », la section internationale assure des cours de langue anglaise à des élèves à partir de la Grande Section de maternelle jusqu'à la Terminale au sein des écoles maternelle, élémentaire et collège Pasteur et du lycée Corneille à La Celle Saint-Cloud.

La CHAS

La CHAS est un dispositif spécifique dont la vocation est de permettre à des enfants de poursuivre la pratique de leur discipline sportive de façon soutenue en restant dans leur structure familiale, grâce à des aménagements d'horaires scolaires.

. Ecole élémentaire Henry Dunant

L'enseignement spécialisé

Le RASED

L'intervention du Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) peut se faire à la demande de l'enseignant ou de la famille de l'élève. Leurs coordonnées sont disponibles auprès de l'équipe enseignante ou du psychologue de l'Éducation nationale. Le Rased est constitué d'un psychologue de l'Éducation nationale et de professeurs des écoles spécialisés :

- Un enseignant spécialisé (aide à dominante pédagogique) s'occupe des difficultés dans les apprentissages scolaires ;
- Un enseignant spécialisé (aide à dominante rééducative) s'occupe des problèmes liés aux rapports de l'élève avec l'école, davantage basés sur le "métier d'élève" ;
- Un psychologue de l'Éducation nationale assure le suivi psychologique des élèves.

Le Rased s'adresse à des élèves de 3 à 12 ans scolarisés en école maternelle et élémentaire.

L'UPE2A

Les élèves allophones nouvellement arrivés sont accompagnés par des enseignants de l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (Upe2a) en école élémentaire.

L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation**.** Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs spécifiques. L'enseignant d'UPE2A est amené à intervenir selon différentes modalités en fonction des besoins des élèves (personne-ressource auprès des équipes, co-intervention, travail en petit groupe…).

L'IME du Pré d'Orient

Fondé en 1972, l'IME *« Le Pré d'Orient »* est un Institut Médico-Éducatif qui accompagne en semi-internat 35 jeunes de 4 à 16 ans, en situation de handicap mental (Déficience Intellectuelle, TSA, troubles psychiques…), sur notification MDPH, et dont la scolarité en milieu ordinaire, même adaptée, n'est plus adaptée.

L'établissement, qui a intégré en 2016 l'Association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins (AIES), est agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et conventionné avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et l'Éducation Nationale.

C'est un établissement spécialisé qui propose un accompagnement global : éducatif, pédagogique et thérapeutique.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2.2-LES OFFRES PÉRISCOLAIRES

L'accueil du matin (de 7h30 à 8h20)

Il a lieu dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

L'accueil du midi (de 11h30 à 13h20)

Les enfants sont encadrés par les animateurs de la ville qui leur proposent diverses activités et les accompagnent au restaurant scolaire pour le temps du repas.

L'accueil du soir (de 16h30 à 18h30)

En maternelle

> **Après la classe**, un temps de détente et de goûter est proposé aux enfants, de 16h30 à 17h.

- **Après le goûter,** accueil loisirs : moment ludique et de détente, où l'on favorise l'autonomie, en prenant en compte le rythme naturel de l'enfant.

En élémentaire

> **Après la classe,** un temps de détente et de goûter est proposé aux enfants.

- **À partir de 17h**, les enfants sont encadrés lors d'études surveillées, moment pendant lequel ils peuvent travailler dans un cadre calme et propice.

Dans les accueils périscolaires organisés dans le cadre d'un PEdT, les taux d'encadrement appliqués sont de :

> 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

> 1 animateur pour 18 enfants à partir de 6 ans.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES SONT NOTAMMENT ENCADRÉS PAR :

11 Directeurs périscolaires

3 Éducateurs sportifs

22 ATSEM

100 Animateurs

630 enfants accueillis sur le temps périscolaire du matin et/ou du soir

1500 enfants accueillis sur le temps méridien

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2.3-LES ACCUEILS DE LOISIRS

Un accueil extrascolaire (mercredi et vacances scolaires) est proposé aux enfants de 3 à 11 ans dans 10 accueils de loisirs municipaux.

Les accueils de loisirs municipaux (3-11 ans)

Les enfants et les jeunes de 3 à 11 ans peuvent bénéficier des activités des centres de loisirs municipaux. Les structures sont ouvertes aux enfants des familles non Celloises avec une tarification supérieure :

	Maternel	Elémentaire
ALSH Henri Dunant	33	37
ALSH Jules Ferry	30	40
ALSH Pierre et Marie Curie	40	58
ALSH Morel de Vindé	60	65
ALSH Louis Pasteur	43	50
TOTAL EFFECTIFS	**3 379**	**5 438**

L'organisation des temps de l'enfant

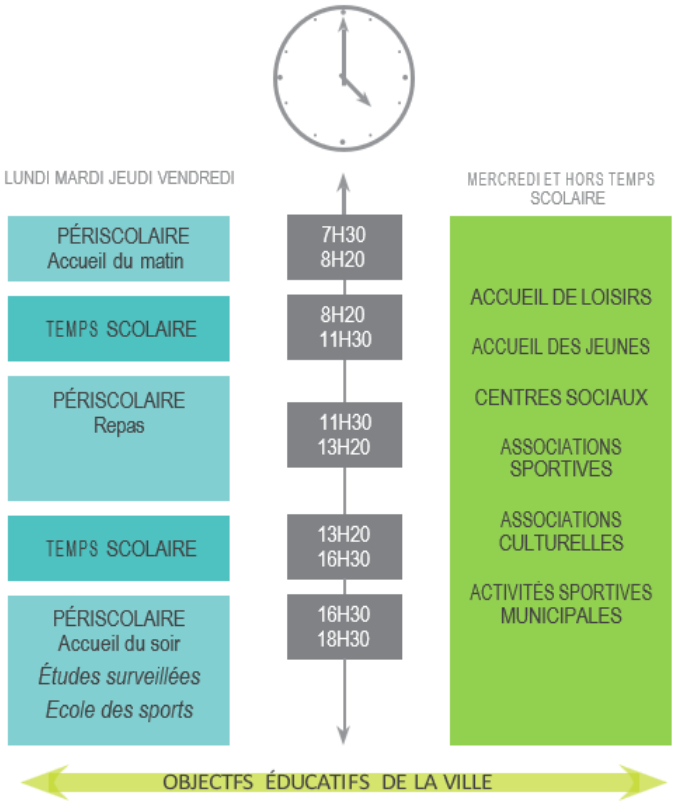

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2.4-L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES (7-18 ANS)

L'Espace André Joly, Centre de vie sociale

- Accompagnement à la scolarité : aide aux devoirs, ateliers éducatifs et culturels, lien avec les familles et les écoles. Pour les enfants cellois scolarisés du CE1 à la 3ème, 2 soirs par semaine après l'école, sur orientation des partenaires exclusivement.
- Espace Jeunes : 10/15 ans, les mercredis après-midi en période scolaire et du lundi au vendredi après-midi pendant les vacances scolaires : sport, activités, jeux vidéo, cuisine, stages, sorties
- Séjour jeunesse : séjour en pension complète pour 12 jeunes, priorité aux jeunes adhérents ou orientés par des travailleurs sociaux.
- Prévention et citoyenneté : Pass Citoyen (14/18 ans), médiation sportive (11/25 ans) avec le CPEA

L'équipe d'animation œuvre au sein de l'EAJ mais est également dans une démarche d'« aller vers » les publics « décrochés du loisirs ». Son rôle est de créer un lien avec les enfants et leurs familles afin de pouvoir les orienter et les accompagner vers des structures de droit commun ou des travailleurs sociaux.

3.2.5-LES OFFRES DES ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES

La MJC

La Kab' MJC contribue à l'accès des Cellois aux loisirs, au sport et à la culture. Implantée sur le Domaine de Beauregard, elle propose en effet une offre de loisirs de proximité, variée et adaptée aux différents publics, doublée d'un accompagnement vers l'offre socioculturelle existante. Son implantation permet de toucher des publics qui ne sont pas toujours connus des services de la Ville.

Les associations sportives

Le soutien aux associations sportives :

- Mise à disposition gracieuse des équipements sportifs municipaux avec prise en charge par la ville du nettoyage, des coût énergétiques et des fluides
- Soutien financier par l'octroi de subventions de fonctionnement
- Prêt de matériel municipal pour l'organisation d'événements
- Mise à disposition de supports de communication de la ville

Partenariat avec le club de gymnastique pour l'organisation de la pratique de la gymnastique pour des élèves bénéficiant d'horaires aménagés dans leur temps scolaire en élémentaire, leur permettant une pratique de haut niveau tout en poursuivant leur scolarité normalement.

Les associations sportives sont encouragées à accepter des règlements avec les dispositifs nationaux ou territoriaux encourageants la pratique sportive : Pass Sport et Pass Plus, et à pratiquer des tarifs différenciés pour les jeunes.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2.6- LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES

Les projets pédagogiques d'éducation physique et sportive

Intervention des éducateurs sportifs municipaux dans l'ensemble des écoles élémentaires de la ville pour dispenser des cours d'EPS :

- Un projet pédagogique établit en coordination avec les intervenants municipaux et l'Éducation Nationale, intégré au projet des écoles : Il définit les finalités des activités physiques à l'école maternelle et élémentaire et les compétences à travailler en EPS pour chaque cycle.

Enseignement de la natation scolaire à la piscine municipale encadrée par les maîtres-nageurs municipaux, sur 3 niveaux : grande section maternelle, CP et CM1 :

Un projet pédagogique établi en coordination avec l'équipe des maîtres-nageurs municipaux et l'Éducation Nationale, intégré au projet des écoles, axé sur le savoir nager en sécurité. Il s'agit d'un outil pédagogique qui fixe un cadre règlementaire et éducatif, en proposant des situations et aménagements des bassins adaptés aux niveaux des enfants.

Accueil des collégiens et des lycéens à la piscine dans le cadre de leur cours d'EPS et le programme de l'Éducation Nationale.

Les projets pédagogiques artistiques et culturels

Au cours des quinze dernières années, le Service Culturel de la ville a développé une politique de médiation culturelle ambitieuse et inclusive. Cette démarche vise à rendre la culture accessible à tous, en favorisant la rencontre entre les habitants et les différentes structures culturelles de la ville : théâtre-cinéma, salons d'exposition, archives, bibliothèques, mais aussi d'autres lieux dédiés au patrimoine.

Pour cela, diverses actions sont mises en place, telles que des visites guidées, des animations et des ateliers, proposés aussi bien sur le temps scolaire qu'extrascolaire. Conçus dans une approche ludique et interactive, ces dispositifs encouragent la réflexion, la découverte et la créativité.

L'un des axes majeurs de cette politique repose sur l'accueil en classe, qui offre aux élèves une première sensibilisation à la culture dans leur environnement quotidien. Cette initiation leur donne les clés pour appréhender les œuvres, les lieux et les pratiques artistiques, et peut les inciter à revenir dans un cadre personnel ou familial.

En parallèle les deux grandes associations culturelles du territoire développent chaque année des classes PACTE permettant aux enfants des classes concernées de travailler sur un projet artistique (musique, danse, écriture, etc), sur le temps long tout en étant accompagné par un artiste spécialisé dans la discipline.

De plus, la ville soutient financièrement les projets pédagogiques des écoles pour les classes de grandes sections de maternelles et les élémentaires. Ce dispositif permet aux enseignants de faire intervenir des artistes ou autre spécialistes afin de les aider dans la réalisation d'activités tel que les arts plastiques, le théâtre, l'architecture…

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

Les projets pédagogiques environnementaux

Dans une démarche visant à faire des jeunes des acteurs du développement durable, le Service Culturel propose diverses animations autour de l'environnement local. Parmi elles, **Les Enfants du Patrimoine**, organisés dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, offrent une immersion dans l'histoire et la préservation de l'environnement naturel et historique local.

Des visites de quartiers, ainsi que des découvertes du potager du Château, spécialement conçues pour les classes, permettent aux enfants et aux jeunes de la ville d'explorer la richesse de leur environnement. Ces actions les sensibilisent à l'importance du patrimoine local et à la nécessité de sa préservation, tout en les incitant à adopter des comportements respectueux et durables.

Le parcours numérique

À son ouverture, la médiathèque proposera une offre numérique de qualité, accessible avec ou sans accompagnement. Un espace multimédia équipé de postes informatiques, d'un matériel numérique dédié et d'une zone de travail collaboratif sera mis à disposition du public. Cette approche fera de la médiathèque un véritable lieu d'apprentissage, d'inclusion numérique et d'expérimentation, accessible à tous.

Chaque classe en école élémentaire est équipées d'un tableau numérique interactif. De même des kits numériques sont fournis par la ville dans les écoles maternelles. Ces outils permettent aux enseignants d'offrir aux enfants dès le plus jeune âge un accès au numérique de manière accompagné et adapté.

L'éducation pour une alimentation durable

Plus de 90 % des jeunes Cellois fréquentent les restaurants des groupes scolaires. Les menus sont élaborés par une diététicienne et respectent les dispositions réglementaires relatives à la qualité nutritionnelle.

Dans le cadre de la loi Egalim, les menus sont composés de 50% d'alimentation durable dont 30% Bio. Un plat végétarien est servi une fois par semaine. La priorité est donnée aux produits frais, aux fruits et légumes frais de saison. Le pain est de fabrication artisanale et locale. La majorité des préparations sont « maison » notamment les potages et les pâtisseries.

Des repas à thème sont prévus tout au long de l'année (Repas calendaires, régionaux,

etc.) ainsi qu'un repas en lien avec la thématique « Sur la route de… ». Des ateliers sur la découverte des aliments et l'équilibre alimentaire sont proposés sur le temps d'accueil de loisirs.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, les services de la Ville mettent en place des actions telles que la pesée, la distribution de bacs de compost ou encore la valorisation des déchets. Depuis plusieurs années, des projets sont axés sur le développement durable comme par exemple l'utilisation de barquettes recyclables ou le tri des biodéchets. La gestion et l'organisation de ce temps sont différentes selon l'élémentaire ou la maternelle, en tenant compte des caractéristiques de chaque école et de chaque tranche d'âge.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2.7- L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le CLAS

> Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : aide aux devoirs, ateliers éducatifs et culturels, accompagnement des familles dans l'exercice de leur fonction parentale, lien avec les écoles et les partenaires socio-éducatifs (CMPP, CPEA). Ouvert aux enfants cellois scolarisés du CE1 à la 3ème, 2 soirs par semaine après l'école, sur orientation des partenaires exclusivement.

Passerelles crèche école

Des actions passerelles sont organisées dont la principale finalité est de préparer l'enfant à son entrée future dans un nouveau mode collectif et favoriser une adaptation progressive.

- Organisation de visites à l'école /accueil de loisirs pour les enfants de crèches
- Moments d'échange destinés aux familles et aux professionnels en fin d'année de crèche.
- Accueil de loisirs proposé par une équipe pluridisciplinaire durant l'été.

3.2.8- LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La ville de la Celle Saint Cloud coordonne la mise en œuvre des projets relevant du champ de la parentalité avec les partenaires socio-éducatifs (institutionnels et associatifs) dans le cadre du projet éducatif et familial de la collectivité et en réponse aux besoins du terrain.

Le soutien à la parentalité permet également de prévenir de manière précoce les risques qui pèsent sur les familles. Il constitue un levier d'intervention très efficace pour lutter contre les problématiques sociales : décrochage scolaire, troubles de santé, violences intrafamiliales, addictions, conséquences des ruptures familiales sur les enfants, etc.

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

L'association « Les petits pas du square » accueille les enfants de la naissance à 3-4 ans accompagnés, de leur(s) parent(s) ou grand(s) parent(s). Les futurs parents sont également les bienvenus.

C'est un lieu convivial d'échanges et de rencontres pour petits et grands, autour du jeu et de la parole.

L'Espace André Joly, Centre de vie sociale

> Ateliers parents enfants ouverts aux enfants jusqu'à 7 ans, accompagnés d'un adulte, parent, grand parent, d'une assistante maternelle. Lieu d'échange et de convivialité permettant de partager des moments ludiques, de rompre l'isolement, de contribuer à la socialisation des enfants. Tous les mercredis de 10h à 11h30 en période scolaire et les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 11h30 pendant les vacances scolaires.
> Papote à astuces : les parents, grands-parents, assistantes maternelles échangent autour d'une thématique choisie en début d'année. Des intervenants sont parfois sollicités pour apporter des connaissances, des outils, nourrir le débat. Un mercredi par mois, de 10h à 11h30.
> Séjour famille : chaque été, des familles (20 personnes) partent en vacances en pension complète pendant 5 jours pour partager des loisirs en famille, loin des tracas du quotidien. La priorité est donnée aux familles orientées par des partenaires socio-éducatifs, ainsi qu'aux familles monoparentales et les familles avec un petit quotient familial.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

La PMI

La Protection Maternelle Infantile (PMI) assure la prévention et la promotion de la santé des femmes enceintes et des enfants de 0 à 6 ans, grâce à des consultations médicales, des actions collectives, des visites à domicile et des permanences d'accueil.

La PMI est gratuite pour tous, elle garantit la confidentialité et le secret médical. Ses missions sont nombreuses et vont du suivi de grossesse, à des bilans de santé en école maternelle, en passant par l'animation d'espaces d'échanges thématiques avec les parents (jeux, sommeil, développement…). De nombreux échanges ont également lieu entre les professionnels de la PMI et ceux de la petite enfance sur la ville pour un meilleur accompagnement des enfants et de leurs familles en équipe pluridisciplinaire.

3.2.9 - L'ACCÈS AU SPORT, AUX LOISIRS

Les activités sportives municipales

Une Ecole des sports municipaux propose des activités variées le soir après l'école et le mercredi matin pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2 dans divers gymnases répartis sur la ville, encadrés par les éducateurs sportifs municipaux, ainsi qu'une initiation au poney en partenariat avec 2 centres équestres établis sur la ville : 124 places sont proposées à un tarif relativement abordable, dégressif en fonction du quotient familial.

Des stages sportifs « Vacances Activ' » proposés pendant les vacances scolaires sur une semaine pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2 : 48 places x 5 semaines sont proposées à un tarif relativement abordable, dégressif en fonction du quotient familial.

Des stages d'apprentissage de la natation sont proposés pendant les vacances scolaires sur une semaine pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2 : 16 places x 5 semaines sont proposées à un tarif relativement abordable.

Proposition de tarifs privilégiés pour l'accès à la piscine pour les enfants de 3 à 16 ans, les étudiants ou les familles nombreuses, et un tarif gratuit pour les accompagnants des personnes en situation de handicap ; acceptation de paiement avec les dispositifs Pass Sport ou Pass Plus.

Mise à disposition de terrains de sport de plein air et de modules de street workout, en accès libre, favorisant la pratique libre non encadrée sollicitée par de nombreux jeunes ; ainsi que des aires de jeux répartis dans divers quartiers de la ville.

Organisations de manifestations sportives permettant une mise en valeur de la pratique sportive, avec rassemblements et confrontations avec d'autres enfants invitant à l'engagement de soi :

Grande manifestation municipale annuelle « Sports en Fête », organisée sous forme d'ateliers sportifs, avec la participation de nombreuses associations sportives.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2.10 - L'ACCÈS À LA CULTURE

La politique tarifaire des équipements culturels de La Celle Saint-Cloud

La Ville, sans avoir opté pour la gratuité totale, a veillé à mettre en place une politique tarifaire adaptée aux besoins et visant à l'accessibilité de tous, notamment des plus jeunes.

Outre les salons d'exposition dont l'accès est totalement gratuit (visites, ateliers), la médiathèque proposera un accès gratuit à tous les jeunes et des tarifs réduits selon les catégories.

Le cinéma et le théâtre propose une variété de tarifs, d'abonnement mais également de petits prix pour les plus jeunes (4 € pour les moins de 14 ans pour le cinéma, 8 € pour les spectacles jeunes publics et 10 € seulement pour les enfants et étudiants pour les spectacles tout-public).

Les salons d'exposition

Les salons d'exposition, situés au dernier étage de l'Hôtel de Ville, sont un lieu d'expression artistique, de création et de convivialité qui participe à la diffusion de la culture. Les expositions mettent en lumière des artistes locaux et internationaux, abordant des thématiques variées, allant des cultures du monde aux questions environnementales ou scientifiques.

Par saison, environ quatre expositions offrent une médiation, permettant au public, averti ou non, de créer un lien avec l'art à travers des animations ou des visites ludiques. Sur les différents temps de la journée, les enfants sont accueillis dans le cadre scolaire ou périscolaire pour des ateliers ou visites adaptés à leur âge et à leur niveau, afin de stimuler leur curiosité, leur sens critique et leur sensibilité artistique.

La médiathèque et les bibliothèques

Inscrite comme une véritable porte d'entrée vers la culture, la médiathèque renforcera ses actions, favorisant l'accès à la lecture et au numérique à tous. Ainsi les actions culturelles seront variées : séances de contes en crèche, ateliers et rencontres avec des auteurs, en lien notamment avec le Festival BD de Buc. Elle poursuivra l'accueil des classes et des crèches, avec des visites croisées, avec les expositions locales et une médiation autour de *La Route des Contes*. Elle organisera également le concours national de lecture à voix haute pour les CM2 et développera les classes archives grâce à ses espaces adaptés.

Pour attirer les adolescents, elle s'appuiera sur leurs centres d'intérêt (BD, jeux vidéo, musique, cinéma) et proposera, en partenariat avec la MJC et le Centre Social, des concours de jeux vidéo, soirées thématiques et ateliers BD. À travers ces initiatives, la médiathèque s'imposera comme un lieu d'apprentissage, de découverte et de partage, accessible à tous les publics.

Le théâtre

Élément majeur de la vie culturelle de la ville, le Théâtre accueille de nombreux spectacles de renom. Sa programmation familiale offre aux enfants une occasion privilégiée de se familiariser avec les arts vivants et les arts du spectacle.

Le cinéma du théâtre

Lieu incontournable de la culture et du divertissement, le cinéma joue également un rôle pédagogique essentiel en proposant des actions adaptées aux différents publics scolaires et périscolaires. Le cinéma participe aux dispositifs *École et Cinéma* (cycles 2 et 3), *Collège et Cinéma* et *Lycéens et Apprentis au Cinéma*, permettant aux

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

élèves de découvrir des œuvres cinématographiques variées, en lien avec leur parcours éducatif. Les centres de loisirs sont invités à profiter de la programmation cinématographique, que ce soit lors de séances publiques ou de projections privées organisées sur demande. Cette démarche permet aux enfants et aux jeunes de découvrir des films adaptés à leur âge et de partager une expérience culturelle collective.

Le cinéma propose une programmation variée, mêlant nouveautés incontournables et rediffusions de grands classiques, afin de satisfaire tous les spectateurs, petits et grands. Des séances-débats, à destination des adolescents, autour de films engagés sont également proposées, favorisant la discussion et la réflexion sur des sujets de société, avec l'accompagnement de médiateurs spécialisés. Grâce à cette diversité d'actions, le cinéma se positionne comme un véritable lieu d'éveil culturel, de découverte et de réflexion, accessible à tous.

Les animations Quartier de saison

A l'occasion des vacances scolaires, le Centre de Vie Sociale Espace André Joly coordonne les animations Quartier de saison. L'EAJ, la Kab' MJC, le service culturel, le service Petite Enfance et des partenaires associatifs mutualisent leurs moyens permettant aux résidents du Domaine de Beauregard d'accéder à des loisirs variés, sportifs, culturels. C'est aussi l'occasion d'informer les publics sur les dispositifs et services existants sur la Ville (accès aux droits), de créer du lien social entre les citoyens pour rompre l'isolement tout en poursuivant un objectif de mixité sociale.

Ces animations de proximité permettent d'apporter un soutien aux familles les plus fragilisées, parfois éloignées des institutions.

3.2.11 – L'AMENAGEMENT DES ESPACES D'ACCUEIL DES ENFANTS

De nombreux travaux sont réalisés chaque année afin d'assurer un accueil de qualité dans les différents lieux de vie des enfants :

- Végétalisation progressive des cours d'école.
- Rénovation de l'ALSH Jules Ferry.
- Isolation thermique progressive des différents groupes scolaires.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025

3.2.12 - LES DISPOSITIFS D'AIDES AUX FAMILLES

Afin de favoriser l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture, la Ville a développé un système d'aides familiales.

Les tarifs dégressifs « Famille Plus »

L'ensemble des tarifications des services destinés à l'enfance et aux familles (périscolaire, extrascolaire, restauration, sports, culture et aussi séniors) ont ainsi été élaborées sur la base du « taux de participation », c'est-à-dire que chacun participe à hauteur de ses revenus, sans effet de seuil. Cette « mécanique » est ainsi devenue un repère pour les familles : un repère lisible, compris, accepté et gage de simplification dans les démarches administratives.

L'Espace Citoyen

Les différentes fonctionnalités du Portail permettent aux familles de :

Mettre à jour ou consulter leur dossier famille (coordonnées, composition de leur famille, pièces justificatives)

Inscrire leur(s) enfant(s) :

Aux inscriptions scolaires
Aux accueils périscolaires (matin, midi et soir),
A la restauration scolaire,
Aux mercredis et aux vacances scolaires
Aux activités sportives municipales
Aux pré-inscriptions à la crèche
Aux espaces jeunes

Avoir accès aux actualités et informations de la Ville
Justifier ses absences
Payer en ligne
Faire une demande de prélèvement automatique
Calcul du tarif «Famille Plus ».

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250616-2025-48-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025